

qui n'ont pas moins de 8 centimètres de longueur. Tous ces objets, y compris le miroir, qui, à lui seul, pèse plus de 2 kilogrammes, sont en or pur et ont une valeur intrinsèque qui serait déjà considérable, si la valeur artistique et historique surtout n'était pas infiniment supérieure.

## BULLETIN DES LETTRES.

— M. Charles Tache, chevalier de la Légion d'Honneur, auteur de plusieurs ouvrages sur le Canada, vient de se retirer de la rédaction du *Courrier du Canada*, qu'il avait commencé à publier conjointement avec M. Hector Langevin, et qu'il rédigeait seul depuis deux ans. M. Tache est remplacé par M. Aubry, docteur en droit de la faculté de Paris et professeur de droit civil à l'Université Laval. M. Emile Chevalier, auteur de plusieurs romans et nouvelles, a aussi laissé la rédaction du *Pays*. Nous serions ingrats si nous n'exprimions à M. Tache toute notre reconnaissance pour les paroles bienveillantes qu'il a su trouver, en mainte occasion, à l'adresse de ce journal. Nous souhaitons à nos deux anciens confrères bonheur et prospérité dans leur nouvelle carrière.

— Parmi les promotions qui ont été faites dernièrement dans la Légion d'Honneur, on remarque les suivantes : au grade de commandeur, M. Sainte-Beuve ; au grade d'officier, M. Léon Gozlan et M. Amédée Rondé, directeur du *Constitutionnel* ; au grade de chevalier, MM. Albin Second, homme de lettres ; Louis Bouilhet, auteur dramatique ; M. Schiller, rédacteur du journal *La Patrie* ; et M. Edmond Texier, rédacteur du journal *Le Siècle*. — *Revue Européenne*.

— L'Angleterre vient de perdre un de ses écrivains les plus distingués, en vers et en prose, Leigh Hunt. Il était né en 1784. — *Ibid.*

— Les Allemands de Constantinople vont élever, dans cette ville, un monument à Alexandre de Humboldt, ainsi qu'un musée et une bibliothèque à l'usage des patriotes de l'illustre savant établis dans la capitale du Sultan. — *Ibid.*

— Les lettres anglaises viennent de faire une perte regrettable dans la personne de M. Bayle Saint-John, le biographe de Montaigne et l'auteur de nombreux volumes de voyages et de romans : *The Libyan Desert* ; *The Levantine Family* ; *Village Life in Egypt* ; *The Sub-Alpine Kingdom* ; *The Hungarian Emigration into Turkey* ; *Purple tints of Paris, &c.* M. Bayle St. John, né à Londres, le 19 août 1822, était fils de James Augustin St. John, l'auteur des *Mœurs et coutumes des ancêtres Grecs*. Avant l'âge de vingt ans il était un des collaborateurs assidus de la presse périodique d'Angleterre. Dans ces derniers temps il était directeur de la politique étrangère dans un des grands journaux quotidiens de Londres. Il est mort d'excès de travail, avant l'âge de 37 ans. — *Ibid.*

— Un de ces accidents dont la chasse est malheureusement trop souvenant la cause, vient d'être fatal à un jeune homme du nombre de ceux qui, dans ce pays, cultivent les lettres avec amour et succès. M. Charles Lévêque de Berthier, a été trouvé mort près d'une clôture, ayant son fusil déchargé près de lui et une blessure à la tempe. M. Lévêque était connu surtout par de jolies poésies publiées dans divers journaux. Il était frère de M. Guillaume Lévêque, dont les lettres canadiennes ont eu, il y a quelques années, à déplorer la perte et dont le *Répertoire National* de M. Huston nous a conservé plusieurs écrits remarquables.

— Le succès le plus vif à la séance publique annuelle des cinq académies a été pour M. Viennet. La verve de l'auteur, si souvent exercée contre les travers du temps ou contre les théories des nouvelles écoles politiques, avait cette fois choisi un sujet beaucoup plus personnel. On sait que M. Viennet n'est pas le plus jeune des membres de l'Académie française, qui contient peu de jeunes gens. Le *Dictionnaire des Contemporains* lui donne quatre-vingt-deux ans ; il est vrai que M. Viennet ne les accepte pas ; il met sa coquetterie à n'avoir que quatre-vingts ans, et c'est pour prendre acte de son quatre-vingtième anniversaire qu'il a écrit l'épître dont il nous a donné lecture. Il commence par saluer sans trop de tristesse ce chiffre que d'autres constateraient avec quelque inquiétude :

O mes quatre-vingts ans, je vous avais prévus ;  
Mais je ne vous dis pas : Soyez les bienvenus.  
Sans doute, et j'en rends grâce à la bonté céleste,  
Je vous porte guaiement et d'un air assez lesté.  
Mon front sous votre poids n'a pas encor fléchi,  
Et mes rares cheveux n'ont pas encor blanchi,  
Dans les courses, qu'à pied me prescrivit l'hygiène,  
Mes pas n'ont pas besoin qu'un bâton les soutienne.  
D'un fossé de cinq pieds ma pretesse se rit ;  
Et dût certain Zoile en crever de dépit,  
Les vers que fait jaillir ma verve octogénaire  
Au public qui m'entend n'ont pas l'air de déplaire.

Cependant après réflexion faite, l'auteur est forcé de convenir que quatre-vingts ans, même lestement portés, sont toujours quatre-vingts ans ; que pour avoir marché légèrement, le temps n'en a pas moins marché, et que

Plus nous avons vécu, moins il nous reste à vivre.

Cette pensée ne l'arrête pas longtemps, et, revenant sur la longue

carrière qu'il a parcourue, il nous la fait embrasser d'un seul coup-d'œil. Il rappelle les révolutions auxquelles a assisté sa jeunesse et qu'il était réservé à sa vieillesse de voir renouvelées ; il rappelle comment il s'est trouvé mêlé aux luttes politiques et littéraires de son temps, à quelles attaques il a été en butte, proscrit par les uns comme anarchiste, traité par les autres de républicain, suspect aux légitimistes parce qu'il aimait la liberté, aux républicains parce qu'il défendait la royauté, aux romantiques parce qu'il goûtait les tragédies de Voltaire. Avouons, du reste, que si M. Viennet fut parfois vigoureusement attaqué, il savait se défendre avec non moins d'énergie. Aujourd'hui ses ennemis se sont tus ; lui seul, encore plus jeune et plus vif qu'eux tous, relève leurs accusations, déjà tombées dans l'oubli, et achève de les écraser :

Qu'on ne m'accuse point de brigues, de cabals,  
De ces chûtes de rois à mon pays fatales,  
Non, je n'ai rien détruit et n'ai rien exploité,  
Mon nom dans un complot ne fut jamais compté.

Alarac d'un discord où s'abîmait la France,  
Du passé, du présent, je rêvai l'alliance.  
Chacun, dis-je, a ses torts, ses erreurs, ses abus ;  
Mais chacun a ses droits, sa gloire, ses vertus.  
Prenons dans les deux camps ce qui fut juste et sage ;  
Faisons la part du droit et celle du naufrage,  
N'ayons pour vivre en paix sous la commune loi,  
Ni roi sans liberté, ni liberté sans roi.

On chercherait en vain, dans ma longue existence,  
Un acte que n'ait point dicté ma conscience ;  
J'ai connu les regrets, mais jamais le remord.

Il est inutile de dire que chacun de ces traits faisait éclater des applaudissements que l'homme et l'auteur pouvaient partager, et qui faisaient honneur à l'un comme à l'autre. Le succès de M. Viennet a clos la séance et a été encore un témoignage rendu à la persistance de ces traditions du bon goût et de l'esprit national qui ont fait et qui feront sans doute longtemps la puissance de l'Académie française. — *Revue de l'Instruction Publique*.

## ANNONCE.

## A VENDRE

AU

## BUREAU DE L'ÉDUCATION,

ET CHEZ

## TOUS LES LIBRAIRES :

RAPPORT

Du Surintendant de l'Instruction Publique  
pour le Bas-Canada

## POUR L'ANNEE 1858.

PRIX : 25 Cents ; Avec un Elegant Couvert en  
Toile : 50 Cents.

On s'abonne, pour CINQ CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur.

On s'abonne pour CINQ CHELINS par année au *Lower Canada Journal of Education* rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. John Radiger, assistant-rédacteur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour CINQ CHELINS, les deux journaux ou à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences ou aux beaux arts. Prix : un cheilin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au Bureau de l'Éducation une demande d'abonnement et par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le Journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.

Des Presses à Vapeur de Sénécal, Daniel & Cie., 4, Rue Saint-Vincent